

Les façades sont un élément important du patrimoine clissonnais. L'entretien de celles-ci doit être réalisé avec soin et en cas de réfection, il convient de déterminer la meilleure solution pour obtenir une façade qui **convient à vos envies et qui préserve l'authenticité du bâtiment**. Pour cela, le choix de l'enduit joue un rôle essentiel. Les enduits à Clisson sont constitués de chaux grasse, de sable de Loire non tamisé, de sable de carrière et d'un peu de tuileau écrasé. Les couleurs changent en fonction du vieillissement et de la quantité de sable de carrière présent. Plusieurs règles s'appliquent en fonction de la nature de votre façade. Le type d'enduit employé, la couleur et la méthode de finition offrent de **multiples possibilités** qu'il faut harmoniser avec les habitations avoisinantes.

QUELLE COULEUR D'ENDUIT PUIS-JE SÉLECTIONNER ?

La majorité des façades possède un enduit qui recouvre les pierres. L'enduit, en plus de permettre une protection, une isolation ainsi qu'une consolidation des murs, permet aussi de donner un caractère à la façade. Cette fonction de décoration est essentielle: elle donne aux rues une identité, un rythme.

A Clisson, les méthodes traditionnelles privilégient les enduits de teintes sablées. Contrairement à d'autres communes du Sud-Loire, le style italianisant de la ville permet d'aller jusqu'à des enduits plus ocrés et méditerranéens. Le nuancier suivant, donné à titre de référence, vous donnera une idée des teintes traditionnelles.

001 Blanc cassé	821 Grège clair	042 Ivoire beige	716 Pierre de Touraine
015 Pierre claire	016 Ton pierre	041 Crème	005 Pierre rosée
310 Terre jaune	231 Jaune ivoire	876 Jaune ocre	232 Mordore
559 Jaune lumière	097 Sable blond	297 Ocre chaud	Les techniques d'impression ne permettent pas un rendu optimal de la couleur. Les références doivent être vérifiées sur le nuancier Weber de référence.

Il faut éviter l'effet de mode de certaines couleurs qui ne correspondent pas au patrimoine clissonnais. Par exemple, les enduits trop blancs, plutôt visibles sur les maisons des communes du littoral, ne sont pas adaptés et ne permettent pas d'obtenir un rendu traditionnel.



L'enduit semi-couvrant utilisé parvient à faire ressortir les encadrements. Couplé aux couleurs des menuiseries, la façade est rythmée.



Les encadrements sont mis en valeur.



L'enduit clair employé fait ressortir les encadrements en briques.



QUELQUES CONSEILS...

Les pierres se trouvant dans les encadrements des baies sont souvent laissées apparentes. La couleur d'enduit envisagée peut être un peu plus foncée que celles-ci, pour faire ressortir ces encadrements.

A l'inverse, en cas d'encadrements en briques, c'est un enduit plus clair qui permettra de mettre en valeur la couleur caractéristique de celles-ci.

L'apparence d'une maison ne sera pas perçue de la même manière en fonction de l'heure, de la saison, de la météo... Veillez à prendre en compte **l'aspect changeant de la couleur** selon ces critères avant de vous décider.

L'essentiel est de sélectionner une couleur qui soit intégrée à son environnement proche et qui permet d'animer la façade. Le choix se fait donc en considération du bâti environnant ainsi que de la couleur des menuiseries pour donner une **façade rythmée** par des contrastes de couleurs.

QUEL TYPE D'ENDUIT DOIS-JE UTILISER ?

Pour laisser respirer les pierres, il vous faut privilégier des enduits réalisés au mortier de chaux naturelle.

Les enduits semi-couvrants sont admis, à condition que la réalisation soit opérée de manière fine et contribue à valoriser le patrimoine. Les pierres ne doivent pas ressortir de manière grossière.

Les enduits en ciment asphyxient les murs en bâti traditionnel: ils sont à éviter.

Les pierres de taille, visibles sur les encadrements, sont des éléments patrimoniaux à préserver. Ainsi, il n'est pas possible d'appliquer de la peinture dessus. De même, l'enduit utilisé ne doit pas être en surépaisseur et recouvrir aléatoirement les encadrements.



Les enduits en ciment sont interdits.



L'encadrement est couvert grossièrement.

QUELLES FINITIONS PUIS-JE EMPLOYER ?

Différentes finitions peuvent être mises en oeuvre sur les enduits. A Clisson, les enduits sont traditionnellement **grattés**. Les enduits **lissés** et **talochés** sont également acceptés.



Gratté



Lissé



Taloché

A l'inverse, les enduits **écrasés**, **projetés** et **crépés** ne sont pas autorisés: ils s'intègrent difficilement dans leur environnement et ne permettent pas d'obtenir un rendu traditionnel.



Ecrasé



Projeté



Crépés

COMMENT GÉRER MES ÉQUIPEMENTS DE FAÇADE ?

Ces équipements (sorties de chaudière, réservoirs d'eau, climatisations, paraboles...) nuisent à la qualité patrimoniale des bâtiments. Au sein de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine, tous ceux **visibles depuis l'espace public** sont **formellement interdits**. Ailleurs, ils sont possibles mais il faut en **minimiser l'impact visuel**.

Si des câbles passent le long de votre façade, assurez vous de les peindre de la même couleur que l'enduit pour les dissimuler.

Le même procédé est à prendre en compte pour les gouttières.



L'impact visuel du câble est réduit.



Le câble est trop visible.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur les maisons anciennes, les enduits se sont progressivement détériorés ou complètement effacés. Cela donne souvent un charme au bâtiment et l'impression que les pierres étaient laissées apparentes sur les maisons. La réalité est un peu plus complexe ! Il y a déjà plusieurs siècles que l'on utilise de l'enduit : traditionnellement, il était utilisé sur toutes les maisons d'habitation. Les dépendances et les annexes en étaient dépourvues.



Crédits photos: Ville de Clisson
SAUF nuancier: www.fr.weber
SAUF photos finitions d'enduits :
tous droits réservés